

## **Décision du 23/08/21 portant approbation d'une méthode pour le label « Bas-Carbone » intitulée « Grandes Cultures »**

(BO MTES - MCTRCT du 26 août 2021)

---

NOR : TRER2117630S

### **Vus**

La ministre de la transition écologique,

Vu le décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 créant un label « Bas-Carbone » ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2018 définissant le référentiel du label « Bas-Carbone » ;

Vu la notification de l'intention de déposer une méthode transmise par l'Institut Technique Arvalis, par courriel, du 20 mars 2020 ;

Vu la demande d'approbation transmise par Arvalis, par courriel, du 26 juillet 2021 ;

Décide :

### **Article 1er de la décision du 23 août 2021**

La méthode intitulée « méthode Grandes Cultures » annexée au présent arrêté est approuvée.

### **Article 2 de la décision du 23 août 2021**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la transition écologique.

Fait le 23 août 2021

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'énergie et du climat

L. MICHEL

### **Annexe : Méthode Grandes Cultures**

[A consulter en PDF](#)

---

**Source URL:** <https://aida.ineris.fr/reglementation/decision-230821-portant-approbation-dune-methode-label-bas-carbone-intitulee-grandes>